

Le journal des Marchés Publics *Public Contracts Journal*



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	04	EDUCATION	08
SOCIAL	03	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	16
ECONOMIE	06	RURAL	07	ENERGIE	04

N° 2847

10 Juillet 2023

10 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	10/DM/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 10/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHE VILLAGEOIS DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

2

Reference	N/A Lire
Titre/objet	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHUY COMMUNIQUE :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	001/C/CILSN/SE/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE TATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001 / DC / CILSN / SE / 2023, DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU COMITÉ INTERRÉGIONAL DE LUTTECONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE NORD.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

4

Reference	012/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°012/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU CENTRE (1&2), DE L'EST ET DU SUD (LOT 2)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

5

Reference	012/DM/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 012/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE (PHASE 1 DES FINITIONS) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [000103/DM/C.BIPINDI/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°000103/DM/C.BPDI/ /2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 0006/AONO/C-BIPINDI/CIPM /2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 DU 02/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX LOGEMENTS TYPE T3 POUR LA CITÉ MUNICIPALE DE BIPINDI DANS LA COMMUNE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, FINANCEMENT : BIP 2021 (MINDDEVEL)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

7

Reference [1517-23/ADC/DG/DGA/DG.M/DG.MF/emcg](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS ACTIFS DU RÉSEAU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [10/C/CKY/CAB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE NO 10/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

9

Reference [013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU LITTORAL, DU NORD-OUEST DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST (LOT 3)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

10

Reference [014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE SERVICE CIVIQUE DE MBALANG

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [08/DM/CKY/CAB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE NO 08/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	011/D/CAD4/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/CAD4/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ À POUTRES MÉTALLIQUES SUR LE TRONÇON NDOBO (INTN3) - CIMETIÈRE BOJONGO DE 12 MI AU VILLAGE BOJONGO-BONABERI-DOUALA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

13

Reference	013/DM/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 013/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE : CARREFOUR BOUTOUROU (INTER N4)-KIBOUM (3,200KM) ET BRETELLES NGA-BAPE MONTAGNE (4,500KM), KALON-BEBIS (3,700KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

14

Reference	000029/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISION N° 000029/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUILLET 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°005/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02635-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE9/MMG DU 29 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CABINET DU MINISTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

15

Reference	016/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

16

Reference	012/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

17

Reference	008/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS CE, ES ET SU (LOT 2)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	09/C/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUENO 09/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE (PHASE 1 DES FINITIONS) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19

Reference	017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

20

Reference	010/SIGAMP/FR/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°010/SIGAMP/FR/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 07/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

21

Reference	010/DM/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 010/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

22

Reference	00100/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00100/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 POUR L'ENTRETIEN D'UNE VOIE A LA BASE AERIENNE 101 (CARREFOUR ELIG EDOU – VERS FIN ELIG NKOLO) DANS LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023-2024.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	03-08-2023

23

Reference	007/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS AD, EN ET NO (LOT 1)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	010/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET SEMENCES AGROPASTORAUX DES CENTRES DU SERVICE CIVIQUE DE LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (LOT 4)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	07/C/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE NO 07/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHÉ VILLAGEOIS, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	N°00226/E/2 /D/MINH DU 05 JUILLET 2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°00226/E/2 /D/MINH DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DU CAMEROUN, EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER & BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) – EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	10/C/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE NO 10/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

28

Reference	08/DM/CKY/CAB/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE NO 08/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE PROXIMITÉS ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) »
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-07-2023

30

Reference	046/D13-179/DC/MINSANTE/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°046/D13-179/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 05/07/2023RELATIF AU TRANSPORT ET LA LIVRAISON DES CONSOMMABLES ET EQUIPEMENTS MEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET LES DELEGATIONS REGIONALESDE LA SANTE PUBLIQUE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-08-2023

31

Reference	003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 IMPUTATION : AUTORISATION DE DÉPENSE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	28-07-2023

32

Reference	014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	036/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESSOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE) FINANCEMENT : BUDGET CUD
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-08-2023

34

Reference	D13-175/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-175/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023 POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DE LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS MEDICAUX A FORTE NECESSITE D'ENTRETIEN DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DU CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET MINSANTE-EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	25-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	011/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°011/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD (LOT 1)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

36

Reference	013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

37

Reference	N°00083/E/2/C/MINH DU 05 JUILLET 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00083/E/2/C/MINH DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DU CAMEROUN, EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER & BIP MINH (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) – EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

38

Reference	010/C/CAD4/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

39

Reference	08/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT ° 08/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-07-2023

40

Reference	008/AONO/MINADER/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) TONNES DE SEMENCES CERTIFIEES DE MARAICHER AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-07-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°005/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02635-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE9/MMG DU 29 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CABINET DU MINISTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [COMMUNIQUÉ](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°07/ADM/SIGAMP/FR/2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À LA CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU CONSEIL EN DROIT SOCIAL ET EN DROIT DU TRAVAIL AU FONDS ROUTIER SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02668-23 /PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4/EELL DU 30 MAI 2023 .

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

43

Reference [015/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 015/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [007/AONO/MINADER/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE BATTEUSE POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02) LOTS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-07-2023

45

Reference [045/D13-178/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 04/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 045/D13-178/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 04/07/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE MENER DES ETUDES DE REHABILITATION, RENOVATION ET EXTENSION DES ECOLES DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES SOUS LA TUTELLE DU MINSANTE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-08-2023

46

Reference [006/AONO/MINADER/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'EXTENSION DU GUICHET PRODUCTEURS AUX FILIÈRES ALIMENTAIRES DU PROGRAMME D'APPUÏ AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (PARPAC)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference	003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT » FINANCEMENT :FONDS PROPRES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIEXERCICE :2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-07-2023

48

Reference	017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

49

Reference	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAYIIICIPM/STADU/202 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAYIIICIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023 ;IMPUTATION : UF00145 AUTORISATION DE DÉPENSE N° : 57 15 102 02 641189 464201 426
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-07-2023

50

Reference	009/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS LT, SW, NW ET OU (LOT 3)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

51

Reference	N° 0115/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 0115/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 10 JUILLET 2023 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AFFUTAGE ET DE FINITION AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS (CPB)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

52

Reference	002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	28-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [03/AONO/CFC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX ABRITANT LES SERVICES DES AGENCES DE YAOUNDE, DOUALA ET EBOLOWA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

54

Reference [08/C/CKY/CAB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUENO 08/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

55

Reference [023/20/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/20/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN ASCENSEUR (POSE, INSTALLATION, SECURITE ELECTRIQUE) DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES FINANCES.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-07-2023

56

Reference [008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 POUR L'AQUISITION DES TOILETTES MOBILES POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 01-08-2023

57

Reference [016/AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/ AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-08-2023

58

Reference [004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference	015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-08-2023

60

Reference	003/ADM/FR/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/2023ADDITIF N°003/ADM/FR/2023RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023- LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE - LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBAL DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 10/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION
RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HANGAR POUR MARCHÉ VILLAGEOIS DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU
MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 du 22 mai 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangar pour marché villageois dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Ydé Tél : 695 92 52 60	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHUY COMMUNIQUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir auprès de l'Attaché du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le 07/07/2023 à 13 heures et devra porter la mention suivante : “ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO-PU/CHUY/CIPM/2023 du 15/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET EQUIPEMENTS CONNEXES, DE L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE ET DU MOBILIER MEDICAL AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir auprès de l'Attaché du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le 21/07/2023 à 13 heures et devra porter la mention suivante : “ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO-PU/CHUY/CIPM/2023 du 15/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVEUR PACS ET EQUIPEMENTS CONNEXES, DE L'EQUIPEMENT DE LABORATOIRE ET DU MOBILIER MEDICAL AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en une seule fois le 07/07/2023 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en une seule fois le 21/07/2023 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NTONE ENYIME FELICIEN

COMITE INTERRÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE NORD

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE TATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N° 001 / DC / CILSN / SE / 2023, DU 23 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VÉHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU COMITÉ INTERRÉGIONAL DE LUTTECONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif du Comité Interrégional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord communique :

La demande de cotation N° 001 / DC / CILSN / SE / 2023, du 23 Mai 2023 relative l'acquisition d'un (01) véhicule de type pick-up 4x4 double cabine pour le compte du CILSN est déclaré infructueuse.

Par ailleurs, le soumissionnaire « BOOK BUSINESS SARL » est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres seront détruites,

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

GAROUA le 5 Juillet 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

SIDI BARE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

DECISION N°012/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU CENTRE (1&2), DE L'EST ET DU SUD (LOT 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du CENTRE (1&2), de l'EST et du SUD (lot 2) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du CENTRE (1&2), de l'EST et du SUD (lot 2); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 320 000 222 818 (lot 2).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
GLOBAL VISION B.P: / Yaoundé Tél : 676 468 302 N°RCCM: RC/YAE/2021/A/1652 N° Contribuable : P058913289978U	Dix-sept millions deux cent trente-quatre mille cent vingt-neuf (17 234 129) FCFA	Vingt (20) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-
YAOUNDE le 6 Juillet 2023
Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 012/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION
RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'AUBERGE MUNICIPALE (PHASE 1 DES FINITIONS) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 du 16 mai 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'auberge municipale (phase 1 des finitions) dans la commune de kon-yambetta, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PAC GROUP OF COMPANIES Tél : 677 51 77 48	16 729 947	19 949 947	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE BIPINDI

DECISION MUNICIPALE N°000103/DM/C.BPDI/ /2023 DU 19 JUIN 2023 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N° 0006/AONO/C-BIPINDI/CIPM /2021 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 DU 02/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX LOGEMENTS TYPE T3 POUR LA CITÉ MUNICIPALE DE BIPINDI DANS LA COMMUNE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, FINANCEMENT : BIP 2021 (MINDDEVEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIPINDI, MAITRE D'OUVRAGE ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune de BIPINDI ;

Vu le décret n°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence
de Régulation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2020 / 758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur NOUHOU BELLO aux fonctions de
Préfet du Département de l'Océan ;

Vu l'Arrêté N°000094/A/MENDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire I3ILONG Elias et des
adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de BIPINDI, Département de
l'Océan, Région du Sud ;

Vu la mise en demeure N°0009/0S/C-BIPINDI/SG/2023 du 15 Mai 2023, notifiée le 16/05/2023 ;

Vu le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure ;

Vu la lettre de demande de clôture du contrat du GROUPE AFRI-PIONNIER INVESTISSEMENT& SCPTTE
SARL BP : 7167 DOUALA, Tél 696 463 034, déposée le 12/06/2023 pour motif de non-paiement et non prise en compte
des réclamations et des litiges du groupe en cours d'exécution du contrat;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : La lettre commande N°006 / /AONO/C-BIPINDI/CIPM/2021 Passée après Appel d'Offres National Ouvert
N°003 du 02/02/2021 pour les travaux de construction **de** deux blocs de deux logements type T3 pour la cité municipale
de BIPINDI dans la Commune de BIPINDI, DEPARTEMENT de L'OCEAN, REGION du SUD, est à compter de la date
de signature de la présente décision, résiliée pour non-exécution des prescriptions de la mise en demeure susvisée et
conformément à la lettre signée en date du 10 Juin2023, indiquant le non-paiement des travaux exécutés, non prise en
compte des réclamations et des litiges du groupe en cours d'exécution du contrat.

ARTICLE 2 : il est rappelé au GROUPE AFRI-PIONNIER INVESTISSEMENT& SCPTTE

SARL BP : 7167 DOUALA, Tél : 696 463 034 que le présent contrat est résilié à compter de la date de signature de la
présente décision.

ARTICLE 3 : la présente décision est établie pour servir partout où besoin sera.

BIPINDI le 19 Juin 2023

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS ACTIFS DU RÉSEAU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0684-23/ADC/DG/DGA/DG.M/DG.MF/emcg** du 03/07/2023, Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 14/AONO/ADC/CIPM/2023 du 26 Avril 2023 pour la maîtrise d'œuvre de la modernisation des équipements actifs du réseau local de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été déclaré infructueux.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 10/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE****COMMUNIQUE :**

Article 1 : Par décision municipale N° 010/DM/CKY/CAB/2023 du 07 juillet 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 06 juillet 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAI
ETS EBERG SARL Tél : 677 56 52 74	107 933 104	128 710 286	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

*KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023**Le MAIRE***ARROYE BETOU URSULLE**

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DU LITTORAL,
DU NORD-OUEST DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST (LOT 3)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour : acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions de l'ADAMAOUA, du NORD et de l'EXTREME-NORD (lot 1); acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du CENTRE (1&2), de l'EST et du SUD (lot 2); acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du LITTORAL, du NORD-OUEST de l'OUEST et du SUD-OUEST (lot 3);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du LITTORAL, du NORD-OUEST de l'OUEST et du SUD-OUEST (lot 3); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 320 000 222 819 (lot 3).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948 / 677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Dix-sept millionssix cent-quarante mille six cent cinquante-trois (17 640 653) FCFA	Vingt (20) jours

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Article 2 :

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. **TAOSSI**

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DE FORMATION ET DE TRANSFORMATION DU CENTRE DE
SERVICE CIVIQUE DE MBALANG**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour l'équipement en matériel de formation et de transformation du centre de service civique de MBALANG ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°006/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour l'équipement en matériel de formation et de transformation du centre de service civique de MBALANG ; BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 147 02 330 000 222 850.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P096100167961U	Dix-huit millions (18 000 000) FCFA	Vingt (20) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00226/E/2 /D/MINH DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLE DU CAMEROUN, EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER & BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) – EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/23 du 26 mai 2023 pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies dans les villes du Cameroun (en procédure d'urgence). Financement : Fonds Routier & BIP MINH DU (Ligne Intervention d'Urgence) - Exercice 2023;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°69 du 04 Juillet 2023 de la CIPM/MINH DU, proposant les attributions aux Entreprises.

DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	YAOUNDE	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08	161 861 864	Quatre (04) mois
2	BUEA	KJ BTP Sarl BP: 10 333 Douala Tél. : 699 95 84 16 / 693 61 87 85	120 600 036	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

DECISION N°011/D/CAD4/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ À POUTRES MÉTALLIQUES SUR LE TRONÇON NDOBO (INTN3) - CIMETIÈRE BOJONGO DE 12 MI AU VILLAGE BOJONGO-BONABERI-DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVEME

« AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence

Chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant Création, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté **N°000301 /A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020** constatant l'élection de Monsieur **MOBY MPAH EDOUARD HERVE**, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala :IV^{ème};

Vu la Décision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ du 19 Novembre 2013 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} ;

Vu la Lettre circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu le Budget d'Investissements Publics (BIP) exercice 2023 ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse du **28 Juin 2023** de l'appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 du **26 Mai 2023** en procédure d'urgence ;

Vu la Lettre du **29 Juin 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} relative à ladite attribution ;

Commune d'Arrondissement de Douala 4

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **DYNAMITE CONSTRUCTION SARL BP : 9192 DOUALA NIU : M051100036787W** Tel : **677.891.395** est déclarée Adjudicataire à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sus-rappelé, pour un montant de **cent cinq millions cinq cent deux mille sept cent quatre (105 502 704) francs CFA TTC et un délai d'exécution de 90 jours**

Article 2: Le Directeur de la société adjudicataire est prié de se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème} dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de **sept (07) jours**, pour la suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

DOUALA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION MUNICIPALE NO 013/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTE : CARREFOUR BOUTOUROU (INTER N4)-KIBOUM (3,200KM) ET BRETELLES NGA-BAPE MONTAGNE (4,500KM), KALON-BEBIS (3,700KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.
Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°13/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 05 JUIN 2023.
Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;
Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	Programmation 2023		Programmation 2024	
	(tranche ferme)		(tranche conditionnelle 1)	
	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)
Clean Industry Cameroon SARL				
TEL: 694 91 65 62	33 542 977	40 000 000	58 700 210	70 000 000

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000029/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE APRÈS CONSULTATION DIRECTE N°005/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02635-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE9/MMG DU 29 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CABINET DU MINISTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Vu la Loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
- Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la Consultation Directe N° 005/CD/MINAS/2023 suite à l'autorisation de gré à gré N° 02635-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE9/MMG du 29 mai 2023 pour l'équipement en mobilier de bureau au profit du Cabinet du Ministre ;
- Vu le rapport d'évaluation des offres des soumissionnaires du 29 juin 2023 ;
- Vu l'offre du soumissionnaire ;

Considérant la consultation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée à l'entreprise BTS GLOBAL CAMEROON, BP : 11945 Yaoundé, Tél. 656 002 223/694 916 416, la Lettre-Commande subséquente à la consultation susvisée, à hauteur de FCFA 49 999 702 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent deux) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 016/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°005/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du LITTORAL, du NORD-OUEST de l'OUEST et du SUD-OUEST (lot 3)	NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948 677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Dix-sept millionssix cent-quarante mille six cent cinquante-trois (17 640 653) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 012/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°004/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3)	NEMA COMPAGNIE SARL B.P: / Garoua Tél : 699 768 287 N°RCCM: RC/GOU/2021/B/23 N° Contribuable : M012115397025W	Vingt-un millions quatre cent soixante mille trois cent quatre-vingt-cinq (21 460 385) FCFA	Quinze (15) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE
ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS CE, ES ET SU (LOT 2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole et agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (lot 4);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 310 000 222 814 (lot 2).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948/677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Vingt millions cinq cent deux mille sept cent douze (20 502 712) FCFA	Vingt (20) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUÉ N° 09/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 16 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE (PHASE 1 DES FINITIONS) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 012/DM/CKY/CAB/2023 du 07 juillet 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 06 juillet 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS PAC GROUP OF COMPANIES Tél : 677 51 77 48	16 729 947	19 949 947	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Equipement en matériel de formation et de transformation du centre de service civique de MBALANG	ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P096100167961U	Dix-huit millions (18 000 000) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N°07/ADM/SIGAMP/FR/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS RELATIFS À LA CONSULTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DU CONSEIL EN DROIT SOCIAL ET EN DROIT DU TRAVAIL AU FONDS ROUTIER SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02668-23 /PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/EELL DU 30 MAI 2023 .

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de la consultation pour le recrutement d'un consultant individuel en vue du conseil en droit social et en droit du travail au Fonds routier suivant autorisation de gré à gré n° 02668-23/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4/EELL du 30 mai 2023 se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Consultants	Note technique		Résultat	Observations
		Requise	Obtenue		
1	OPTIMUM CONSULTING	80/100	94	Pré qualifié	1^{er}
2	ETABLISSEMENT JUDICAEL		-	Éliminé	Offre non déposée
3	CABINET SEGO		-	Éliminé	Offre non déposée

Le candidat **OPTIMUM CONSULTING**, classé premier, est retenu pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION MUNICIPALE NO 010/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 du 23 mai 2023 en procédure d'urgence pour la phase i des travaux d'extension de la ligne triphasée du réseau Remis – Lakpwang (6 km) dans la Commune de Kon-Yambetta, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT L'OFFRE	DELA
ENTREPRISE	HT (FCFA)	TTC (FCFA)	
ETS EBERG SARL			
Tél : 677 56 52 74	107 933 104	128 710 286	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00100/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 POUR
L'ENTRETIEN D'UNE VOIE A LA BASE AERIENNE 101 (CARREFOUR ELIG EDOU – VERS FIN ELIG
NKOLO) DANS LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS
ROUTIER - EXERCICES 2023-2024.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la voie d'accès Rue 8179 derrière la base aérienne 101 dans la ville de Yaoundé (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de chaussé et accotement ;
- L'assainissement et drainage ;
- Le déplacement des réseaux.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

Villes	Objet	Budget total/Projet	Crédits de Paiement (CP) exercices 2023	Crédits de Paiement (CP) exercices 2024
Yaoundé	Entretien d'une voie à la base aérienne 101 (Carrefour ELIG EDOU – vers FIN ELIG NKOLO) dans la ville de Yaoundé	580 000 000	249 769 125	330 230 875

4. Allotissement



Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en un lot comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Région	Villes	Objet	Linéaire
CENTRE	Yaoundé	Entretien d'une voie à la base aérienne 101 (Carrefour ELIG EDOU – vers FIN ELIG NKOLO) dans la ville de Yaoundé	800 ml

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds routier - Exercices 2023-2024 ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **deux cent mille (250 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 03 Août 2023 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00100/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 POUR L'ENTRETIEN D'UNE VOIE A LA BASE AERIENNE 101 (Carrefour ELIG EDOU – vers Fin Elig Nkolo) DANS LA VILLE DE YAOUNDE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER- EXERCICES 2023-2024.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [03 Août 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de huit (08) mois, soit quatre (04) mois par tranche.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé **11 400 000 F CFA** ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 03 Août 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - Formation : BAC +3 en Génie Civil ; Génie Urbain inscrit à l'ordre professionnel (joindre l'attestation de son inscription à l'ordre professionnel);
 - Expériences Générale dans le BTP : 10 Ans
 - Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins deux (02) projets de voiries urbaines revêtues.
- f) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- g) Non-conformité du modèle de soumission ;
- h) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou SDPU ;
- j) Absence d'au moins une référence dans les travaux de voirie urbaine revêtue d'un montant de quatre cent millions (400 000 000) de FCFA au moins (joindre la première et dernière page du marché enregistré accompagnées des PV de réception provisoire ou définitive) au cours des cinq (05) dernières années (à partir de 2018) ;
- k) Non possession en propre d'un finisseur ;
- l) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- m) Absence d'une capacité financière d'un montant de cinq cent millions (300 000 000) de Fcfa au moins délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- n) Présentation des offres en nombre insuffisant ou en copies uniquement ;

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Présentation de l'offres.....	01 critère
B- Références.....	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Matériel	12 critères
E - Méthodologie et planning d'exécution	05 critères
TOTAL.....	32 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE
ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES RÉGIONS LT, SW, NW ET OU (LOT 3)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,**Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;**Vu** la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**Vu** la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;**Vu** la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;**Vu** la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole et agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (lot 4);**Vu** les offres des soumissionnaires ;**Vu** le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;**Vu** le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE**Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 310 000 222 815 (lot 3).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NEMA COMPAGNIE SARL B.P: / Garoua Tél : 699 768 287 N°RCCM: RC/GOU/2021/B/23 N° Contribuable : M012115397025W	Vingt-un millions quatre cent soixante mille trois cent quatre-vingt-cinq (21 460 385) FCFA	Quinze (15) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 08/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION
RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HANGAR POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 du 22 mai 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangar pour marche des fruits à Bayomen dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Ydé Tél : 695 92 52 60	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

ADDITIF N° 0115/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 10 JUILLET 2023 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0100/AONO/MINFOF/CIPM/2023 DU 30 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS D'AFFUTAGE ET DE FINITION AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS (CPB)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE :

I- Avis d'Appel d'Offres

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, sera déposée contre décharge au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 du 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, au plus tard le 12 juillet 2023 à 12 heures.

10. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 12 juillet 2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, 6ème étage, porte 635.

II - Devis quantitatif et estimatif

- NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

LIRE PLUTOT

I- Avis d'Appel d'Offres

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, sera déposée contre décharge au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 du 8ème étage de l'immeuble ministériel n° 2, au plus tard le 19 juillet 2023 à 12 heures.

10. Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 19 juillet 2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, 6ème étage, porte 635.

II - Devis quantitatif et estimatif

- NB: VOIR TABLEAU SUR PDF

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX ABRITANT LES SERVICES DES AGENCES DE YAOUNDE, DOUALA ET EBOLOWA DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

N° du lot	Adjudicataire	LOT	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP 15270 Douala, Tél : 693 24 56 90	LOT1	Dix millions neuf cent quatre-vingt-onze mille huit cent soixante-neuf (10 991 869)	Vingt-un (21) mois
		LOT2	Onze millions cinq cent quarante-six mille trois cent quatre-vingt-un (11 546 381)	Vingt-un (21) mois
		LOT3	Dix millions huit cent quatre-vingt-treize mille quatre cent quatre-vingt-huit (10 893 488)	Vingt-un (21) mois

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et Approvisionnements, porte 202 du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 10/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 23 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PHASE I DES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA LIGNE TRIPHASEE DU RESEAU REMIS – LAKPWANG (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 010/DM/CKY/CAB/2023 du 07 juillet 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 06 juillet 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELA
ETS EBERG SARL Tél : 677 56 52 74	107 933 104	128 710 286	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

**DECISION MUNICIPALE NO 08/DM/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION
RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HANGAR POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA,
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, « AUTORITE CONTRACTANTE »

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances, de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°011/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 du 22 mai 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangar pour marche des fruits à Bayomen dans la commune de Kon-Yambetta, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution du marché du 06 juillet 2023 de la CDPM/MI;

Vu les disponibilités budgétaires et les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est retenue comme adjudicataire du Marché susmentionné :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP			
BP : 805 Ydé Tél : 695 92 52 60	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE YAOUNDE III

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE
PROXIMITÉS ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : «
ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) »**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des projets de Proximités et d'Impact Local dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III : « **ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP)** »

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offre sont répartis en un seul lot.

Les prestations comprennent notamment pour chaque forage :

L'installation de chantier ;

Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrogéologique ;

L'implantation des ouvrages ;

L'équipement du forage ;

Les développements et les essais de pompage ;

L'aménagement des surfaces et protection de la tête de forage ;

La fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine ;

L'analyse des échantillons d'eau ;

Aménagement des points d'eau.

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 (Trente Millions).

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun, disposants des références dans l'exécution des travaux de BTP ou des équipements dans la réalisation des forages et jouissants de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **45 000 (Quarante-cinq mille) F.CFA** payable la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard le **27/07/2023 à 12 heure** locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) »**

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII - EXERCICE : 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **six (06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **600 000 (six cent mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le **27/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1.1 Critères Eliminatoires

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;

Absence de la caution de soumission ;

Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

1.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références (04 critères) ;

B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;

C – Matériel (11 critères) ;

D-Méthodologie (06 critères) ;

E- Surface financière (01 critère) ;

F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)

F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

Visite du site

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition technique, une attestation et rapport de visite de site signée sur l'honneur par le responsable de l'entreprise. Les visites du site commenceront une semaine à partir de la date de publication du présent avis d'appel d'offres et auront lieu tous les mercredis entre 13 heures et 15 heures 30.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°046/D13-179/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 05/07/2023 RELATIF AU TRANSPORT ET LA LIVRAISON DES
CONSOMMABLES ET EQUIPEMENTS MEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET LES
DELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57 40 049 01 380001 361140.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation en procédure d'urgence a pour objet le transport et la livraison des consommables/réactifs et équipements médicaux dans les structures sanitaires et les Délégations Régionales de la Santé Publique.

2. Consistance des prestations

La présente demande de cotation en procédure d'urgence concerne le transport et la livraison des consommables et équipements médicaux dans les structures sanitaires et les Délégations Régionales de la Santé Publique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations prévues au titre de cette demande de cotation est de Quarante-cinq millions (**45 000 000**) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans Le transport et la livraison de ce type de prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente cotation seront financées sur Budget fonctionnement, Exercice 2023. Imputation : **57 40 049 01 380001 361140**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du **Service des Marchés publics du MINSANTE** sis à l'immeuble de la Santé, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du **Service des Marchés publics du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (Téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **Cinquante Mille (50 000) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés publics du MINSANTE au plus tard le

08/08/2023 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 046/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 05/07/2023 RELATIF AU TRANSPORT ET LA LIVRAISON DES CONSOMMABLES ET EQUIPEMENTS MEDICAUX DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET LES

DELEGATIONS REGIONALES DE LA SANTE PUBLIQUE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets de la présente demande de cotation est d'**un (01) mois** dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

Les matériels seront livrés dans **les formations sanitaires et les Délégations régionales de la santé publique**. Il s'agit de :

N°	Formations sanitaires/Délégations Régionales
1	Délégations Régionales de la Santé Publique du centre, Littoral, Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Adamaoua, Nord, Extrême-Nord
2	Hopital Régional Bafoussam
3	Hopital Régional Bamenda
4	Hopital Régional Bertoua
5	Hopital Régional Buéa
6	Hopital Régional annexe d'Ayos

7	Hopital Régional Ebolowa
8	Hopital Régional annexe Limbe
9	Hopital Régional annexe Nkongsamba
10	Hopital Régional d'Edéa
11	Hopital Régional Ngaoundéré
12	Hopital Régional Maroua
13	Hopital Régional Garoua
14	Hopital Régional annexe Kousséri
15	Hopital Régional annexe Yagoua
16	Hopital Général Yaoundé
17	Hopital gynéco obstétrique et pédiatrique Douala
18	Hopital Laquintinie Douala
19	CHR Bafoussam
20	CHR Ebolowa
21	CHR Garoua
22	Centre Pasteur annexe de Garoua
23	Laboratoire Dream Dschang
24	TB ref laboratoire Bamenda
25	National reference Lab EID Mutengene
26	TB ref laboratoire laboratoire EID de l'université de Buéa

10. Recevabilité des Offres

: les offres comprendront les documents ci-après :

- La soumission timbrée, datée et signée au tarif en vigueur ;
- La quittance d'achat du dossier de consultation ;
- Document d'agrément des transporteurs délivrés par le Ministère des transports ;
- Document d'agrément sur l'activité postale délivrée par le Ministère des Postes et des Télécommunications ;
- Etat des services antérieurs faits sur le territoire National dans le domaine du transport et la livraison des équipements/consommables médicaux ;
- Représentativité dans les dix régions du Cameroun en terme de transport et livraison des équipements/réactifs et consommables médicaux ;
- Chiffre d'affaire moyen
- Le descriptif des prestations de services effectués ;
- le bordereau des prix unitaires et dévis quantitatif estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- Le dossier administratif comprenant les pièces suivantes certifiées par les autorités compétentes et en cours de validité : l'attestation d'immatriculation, Un plan de localisation indiquant la ville, la mairie, le quartier et le « lieu-dit » des bureaux du soumissionnaire signé sur l'honneur, l'attestation de non redevance, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation de non exclusion des marchés publics, une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, la caution de soumission, la déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un marché.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08/08/2023 à 14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans **la salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée.

12. Critères d'évaluation

- Etat des services antérieurs faits sur le territoire National dans le domaine du transport et la livraison des équipements/consommables médicaux ;
- Document d'agrément sur l'activité postale délivrée par le Ministère des Postes et des Télécommunications;
- Représentativité dans les dix régions du Cameroun en terme de transport et livraison des équipements/réactifs et consommables médicaux.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

Le montant de la caution de soumission est de : Neuf cent mille (900 000) FCFA.

13. Attribution

La Commission de Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotation, et qu'elle est l'offre

la moins- disante.

14. Renseignements Complémentaires

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 IMPUTATION : AUTORISATION DE DÉPENSE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III envisage **L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.** Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le _____ à _____ **heures**, heure locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **trente millions (30 000 000) francs CFA**

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé III (**(Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain)**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.

6. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

- Pièces administratives :

Une déclaration d'intention de soumissionner ;
Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
Une attestation de domiciliation bancaire ;
Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
Une attestation de non redevance ;
Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Une quittance d'achat de la présente Demande de Cotation d'un montant de Quarante mille **(40 000) FCFA** ;
Une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000 FCFA) francs CFA**.

- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

- Spécifications techniques :

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Le contrat de Location des engins sollicités.

- Offre financière :

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;
Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.
L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **28/07/2023 à 13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION EN LOCATION DES ENGINS INDISPENSABLES A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DE CONSTRUCTION DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE NSIMEYONG II AU LIEUDIT « NKONG BIBEGA » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **six cent mille (600 000 FCFA) francs CFA** et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations de la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28/07/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 014/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°005/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions de l'ADAMAOUA, du NORD et de l'EXTREME-NORD (lot 1)	GLOBAL VISION B.P: / Yaoundé Tél : 676 468 302 N°RCCM: RC/YAE/2021/A/1652 N° Contribuable : P058913289978U	Douze millionsneuf cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12 959 494) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°036/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT ET ACCESSOIRES (ACQUISITION DE DIX (10) MOTOS POUR LA SURVEILLANCE DE LA VOIRIE) FINANCEMENT : BUDGET CUD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique de renforcement de la lutte contre le désordre urbain et d'intervention dans les zones d'accès difficile, le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de motos à la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de :

- 10 motos avec fourniture de pièces administratives (carte grise, plaques d'immatriculation);
- 20 casques de sécurité pour motos;
- 10 cadenas de sécurité pour motos.

Outre cette fourniture, les prestations comprennent la formation des utilisateurs au permis A.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour la réalisation de cette prestation est de **18 000 000 FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations comportent un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala pour l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun, E-mail : villededouala@yahoo.fr.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun/ Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont une copie numérique, un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels devra parvenir à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI BONANJO 5^{ème} étage** sis à 1.049 rue Pasteur, BP.43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun au plus tard le **09/08/2023 à 12 H 00**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°036/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (ACQUISITION DE 10 MOTOS POUR LA
SURVEILLANCE DE LA VOIRIE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) de francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.

L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu au plus tard le **09/08/2023 à 13 H 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des prix;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU);
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 après ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministère des Marchés Publics;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires : Justifier d'un chiffre d'affaire moyen de quinze millions (15 000 000) pour les (03) trois dernières années ;
- Garantie : Justifier d'une garantie constructeur d'au moins six (06) mois pour les motos à livrer ;
- Conformité à 100 % des caractéristiques techniques
- Capacité financière : attestation de la disponibilité financière à hauteur de 10 000 000 FCFA;
- Références du soumissionnaire : Avoir livré dans les délais au moins une commande de fourniture de matériel roulant d'un montant supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacité technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant, les rabais proposés non manuscrit écrits en lettres, en chiffres et motivés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Grands Travaux de la Communauté Urbaine de Douala, au 620 Rue du Gouverneur CARRAS, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala-Cameroun**

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

DOUALA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-175/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023
POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DE LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS
MEDICAUX A FORTE NECESSITE D'ENTRETIEN DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DU
CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET MINSANTE-EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de la Santé Publique se propose de pré-qualifier des entreprises/groupements d'entreprises susceptibles de procéder à la fourniture et l'installation des équipements médicaux à forte nécessité d'entretien dans certaines formations sanitaires du Cameroun. Les entreprises doivent également pouvoir assurer la maintenance préventive et curative des équipements livrés.

La présente sollicitation est lancée à l'intention des entreprises/groupements d'entreprises nationales disposant des compétences avérées dans le domaine ciblé par la présente prestation.

2. Objet

- Procéder à la livraison des équipements et dispositifs médicaux commandés par le Maître d'ouvrage;
- Entretien des équipements livrés jusqu'à l'épuisement des délais de garantie;
- Assurer la formation des maintenanciers et des utilisateurs des équipements;
- Fournier les pièces de rechange en cas de besoin ;
- Palier en urgence aux problèmes liés à la rupture des intrants.

3. Consistance des prestations

- Un Directeur technique, ingénieur biomédical, Expert en équipements et dispositifs médicaux assorti d'un diplôme de niveau minimum BAC+3 en ingénierie biomédical (maintenance des équipements biomédicaux). Cet expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) années;
- Un responsable de la logistique, Expert en logistique et transport, avec un niveau minimum Bac + 2 en transport ou logistique. Cet Expert doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) années et une bonne connaissance des procédures en matière de transport et livraison des colis, marchandises et des lois et règlements applicables aux Établissements Publics Administratifs et sociétés assimilées;
- Un électromécanicien, Expert en électromécanique, avec un diplôme de niveau minimum BAC+2 en électromécanique. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des systèmes électromécaniques afin de localiser, réparer ou remplacer des composants défectueux ;
- Un comptable matière, Expert en comptabilité matière, avec un diplôme de de niveau minimum BAC+2 en comptabilité. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance dans les opérations d'approvisionnement et inventaire physique des équipements médicaux;
- Des manutentionnaires, au moins deux(02) avec un niveau minimum CEPE, spécialistes dans le déchargement. Ils doivent avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq(05) ans ;
- Des chauffeurs, au moins deux(02) avec un diplôme de niveau minimum BEPC, spécialistes dans le transport. Ils doivent avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq(05) ans dans le secteur du transport routier.

4. Participation et origine

- Avoir déjà réalisé au moins deux (02) prestations dans la formation et l'installation des dispositifs médicaux ;
- Disposer en son sein d'un personnel technique, pluridisciplinaire et expérimenté qui couvre tous les besoins techniques pour la réalisation de la prestation ;
- Avoir un contrat de représentation d'au moins un grand fabricant des dispositifs médicaux ;
- Disposer d'un agrément des dispositifs médicaux ou médicaments en cours de validité ;
- Disposer d'un service technique qualifié et certifié ;
- Avoir une surface financière d'au moins cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

5. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, sera déposé à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél : 222 22 10 30, au plus tard le **25/07/2023**, heure locale, et déposé contre récépissé. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D13-175/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 30 JUIN 2023
POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES EN CHARGE DE LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS
MEDICAUX A FORTE NECESSITE D'ENTRETIEN DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DU
CAMEROUN. »*

6. Composition du dossier

Pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec le Ministère de la Santé Publique, chaque candidat fournira les informations suivantes :

Dossier technique :

- 1) Références du soumissionnaire en rapport avec les missions attendues ;
- 2) Qualification et expérience des personnels (Diplôme requis+CV) ;
- 3) Compréhension de la mission (suggestions et propositions d'amélioration des prestations attendues par le Maître d'Ouvrage) ;
- 4) Capacité financière ;
- 5) Preuve de la disponibilité des moyens de transport et de distribution ;
- 6) Preuve de disponibilité d'un magasin d'au moins un(01) hectare.

Dossier administratif :

- 1) Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au MINSANTE, timbrée au tarif en vigueur dûment signé par le soumissionnaire ;
- 2) Attestation de non faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la chambre d'industrie et du commerce du lieu de résidence du soumissionnaire en cours de validité ;
- 3) Copie certifiée conforme de l'attestation d'immatriculation ;
- 4) Attestation de non-redevance signée et en cours de validité ;
- 5) Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse en cours de validité ;
- 6) Les agréments de représentation s'il ya lieu ;
- 7) Chiffre d'affaires moyen détaillé avec justificatifs au cours des trois (03) dernières années (déclaration statistique et fiscale 2020,2021 et 2022) ;
- 8) Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP) ;
- 9) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque camerounaise de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- 10) Une lettre de motivation ;
- 11) Une adresse mail fiable et permanente.

7. Critères d'évaluation

N°	Désignation	Notation
	Sous Total 1	_____/40 points
A	Références	
	Références citées (avoir déjà réalisé au moins deux prestations dans la fourniture et l'installation des dispositifs médicaux) : 01 point/référence ____/04 points	
	Justificatifs (document contractuel) : 01 point/justification ____/04 points	
	Contrats de représentation d'au moins un grand fabricant des dispositifs médicaux : 01 point/contrat ____/04 points	
	Justificatifs (document contractuel) : 01 point/justification ____/04 points	
	Agréments des dispositifs médicaux ou médicaments : 01 point /agrément ____/04 points	
	Justificatifs (document contractuel) : 01 point/justification ____/04 points	
	Services techniques certifiés : 01 point/contrat ____/04 points	
	Justificatifs (document contractuel) : 01 point/justification ____/04 points	
B	Sous total 2	_____/27 points
	Compréhension de la mission	
	Note méthodologique. / 09 points ____/09 points	
	Compréhension de la mission. /09 points ____/09 points	
	Chronogramme d'activités de l'étude. / 09 points ____/09 points	

C	Sous total 3		_____ /20 points
	Qualification et expérience des personnels		
	Directeur technique, ingénieur biomédical, expert en équipements et dispositifs médicaux (au moins BACC + 3 en maintenance biomédicale)		
	Curriculum vitae. / 2.5 points _____		/2.5 points
	Diplôme. / 1.5 points _____		/1.5 points
	Responsable de la logistique, Expert en logistique et transport (au moins BACC + 2 en logistique ou transport)		
	Curriculum vitae. / 2.5 points _____		/2.5 points
	Diplôme. / 1.5 points _____		/1.5 points
	Electromécanicien, expert en électromécanique (au moins BACC + 2)		
	Curriculum vitae. / 2.5 points _____		/2.5 points
	Diplôme. / 1.5 points _____		/1.5 points
	Comptable matière, expert en en comptabilité matière (au moins BACC + 2)		
	Curriculum vitae. / 1.5 points _____		/1.5 points
	Diplôme. / 1.5 points _____		/1.5 points
	manutentionnaire, (au moins CEPE)		
	Curriculum vitae. / 0.75 points _____		/0.75 points
	Diplôme. / 0.75 points _____		/0.75 points
	Curriculum vitae. / 0.75 points _____		/0.75 points
	Diplôme. / 0.75 points _____		/0.75 points
	chauffeur (au moins BEPC)		
Curriculum vitae. / 0.5 points _____		/0.5 points	
Diplôme. / 0.5 points _____		/0.5 points	
Curriculum vitae. / 0.5 points _____		/0.5 points	
Diplôme. / 0.5 points _____		/0.5 points	
E	Sous total 4		_____ /05 points

	Capacité financière	
	Surface financière d'au moins cinquante millions (50 000 000) FCFA / 1.5 point _____ / 1.5 points	
	Justificatif année 2020. / 1.25 point _____ / 1.25 points	
	Justificatif année 2021 / 1.25 point _____ / 1.25 points	
	Justificatif année 2022 / 1 point _____ / 1 points	
F	Sous total 5	_____ / 05 points
	Preuve de la disponibilité des moyens de transport et de distribution	
	Agrément des dispositifs médicaux ou médicaments en cours de validité / 1.5 points _____ / 1.5 points	
	moyen de transport / 1.25 point _____ / 1.25 points	
	Moyen de distribution / 1.25 point _____ / 1.25 points	
	Présentation des pièces de rechange / 1 point _____ / 1 points	
	Seules les soumissionnaires ayant obtenus une note supérieure à soixante-dix (70) points seront retenus.	
G	Sous total 6	_____ / 03 points
	8. Renseignements Complémentaires	
	Preuve de disponibilité d'un magasin	
	Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél/Fax : 222 22 10 20. Dès publication du présent avis. Magasin d'au moins 1 ha / 1.5 points _____ / 1.5 points	
	En cas d'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité. Le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.	
	Justificatif / 1.5 points _____ / 1.5 points	
	Total (sous total 1 + sous total 2 + sous total 3 + sous total 4+ sous total 5+ sous total 6)	_____ / 100 points

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°011/2023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR ACQUISITION DU MATÉRIEL D'INSTALLATION DES VOLONTAIRES DES RÉGIONS DE
L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD (LOT 1)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions de l'ADAMAOUA, du NORD et de l'EXTREME-NORD (lot 1);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions de l'ADAMAOUA, du NORD et de l'EXTREME-NORD (lot 1); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 04 320 000 222 817 (lot 1).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
GLOBAL VISION B.P: / Yaoundé Tél : 676 468 302 N°RCCM: RC/YAE/2021/A/1652 N° Contribuable : P058913289978U	Douze millionsneuf cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (12 959 494) FCFA	Vingt (20) jours

Article 2 :

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°013/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°004/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Acquisition du petit matériel agricole et semences agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM et DJOUM(lot 4)	NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948 677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Trente-un millionscinq cent quarante-cinq mille neuf cent dix-huit (31 545 918) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00083/E/2/C/MINH DU 05 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLE DU CAMEROUN, EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER & BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) – EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00226/E/2/D/MINH DU du 05 JUILLET 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

N° Lot	Villes	Soumissionnaires	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	YAOUNDE	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08	161 861 864	Quatre (04) mois
2	BUEA	KJ BTP Sarl BP: 10 333 Douala Tél. : 699 95 84 16 / 693 61 87 85	120 600 036	Quatre (04) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**COMMUNIQUE N°010/C/CAD4/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES
N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV', AUTORITE CONTRACTANTE
COMMUNIQUE :**

L'ENTREPRISE DYNAMITE CONSTRUCTION SARL BP : 9192 Douala NIU : M051100036787W Tel :677.891.395 est désignée adjudicataire de l'Appel d'Offres N°010/AONO/CAD4/CIPM/2023 du 26 Mai 2023, les travaux de construction d'un pont en béton armé à poutres métalliques sur le tronçon Ndobbo (IntN3) - Cimetière Bojongo de 12 ml au village BOJONGO? BONABERI-DOUALA.

MONTANT : 105 502 704 FCFA (cent cinq millions cinq cent deux mille sept cent quatre francs CFA) TTC

DELAI D'EXECUTION : QUATRE VINGT DIX (90) JOURS.

DOUALA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT ° 08/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la politique du gouvernement visant la promotion et la consolidation d'une croissance économique durable, il a été institué en 1996 par la loi 96/07 du 08 avril 1996, un mécanisme pérenne de financement des programmes de protection du patrimoine routier national, de prévention de la sécurité routière et d'entretien routier.

Cette loi de 1996 a été complétée par la loi 2004/021 du 22 juillet 2004 qui élargi la mission du Fonds routier en y incluant les opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre d'un guichet distinct et indépendant de celui destiné à l'entretien.

En plus de ces lois fixant les missions du Fonds routier, le décret 2005/239 du 24 juin 2005 est venu organiser et fixer les modalités de son fonctionnement.

Les textes organiques du Fonds routier limitent ses effectifs à vingt-cinq (25) personnels. De plus, l'entrée en scène, depuis 2018, des Collectivités territoriale décentralisées comme Maître d'ouvrages à part entière des projets financés par le Fonds à générer une charge de travail considérable qui ne correspond pas aux effectifs.

Ainsi, le Fonds routier envisage l'augmentation de ses effectifs à la faveur de la relecture de son décret organique. Cette performance permettra une meilleure organisation du travail pour l'atteinte des objectifs fixés.

C'est dans cette optique que l'Administrateur du Fonds routier envisage de recruter un Consultant individuel chargé de l'audit des Ressources Humaines du Fonds routier.

À cet égard, le présent Appel à manifestation d'intérêt décrit les principaux contours de cette mission.

2. Objet

L'objectif de la mission est d'évaluer les processus RH du Fonds routier, en particulier de la performance RH. De manière spécifique, il s'agira :

- d'exécuter un diagnostic de la fonction ressources humaines afin de s'assurer qu'elle est capable de réaliser les missions qui lui sont assignées ;
- d'exécuter un diagnostic général des ressources humaines dans le but de s'assurer de la cohérence entre les postes occupés et les qualifications (compétences, diplômes, etc.) ;
- de suggérer des solutions pour corriger les problèmes, améliorer les pratiques et se conformer à la réglementation en vigueur.

3. Consistance des prestations

Pour de mener à bien sa mission, le Consultant devra :

- évaluer les fiches de postes des collaborateurs et proposer une refonte des fiches de poste le cas échéant ;
- évaluer les compétences des collaborateurs et identifier les axes d'améliorations et de perfectionnement dans le but de rester performant et d'anticiper sur les besoins en compétences futures du Fonds routier ;
- analyser l'ensemble des réclamations du personnel et faire des propositions concrètes ;
- étudier le système de recrutement, de rémunération, d'avancement, de reclassement et faire des propositions d'optimisation le cas échéant ;
- se prononcer sur le projet de plan de réorganisation des effectifs en rapport avec la vision stratégique du Fonds routier.

4. Période d'exécution

Le délai prévisionnel pour la réalisation de la mission est de quatre (04) mois.

5. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds routier – Exercice 2023 - Guichet Entretien.

6. Remises des offres

Le pli fermé contenant la manifestation d'intérêt en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies et portant la mention : *appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel pour l'audit des ressources humaines au Fonds routier* « **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** » devra être **déposé au plus tard le 22 juin** à l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER:

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél.: (237) 222 22 47 52

7. Composition du dossier

Les Consultants intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission. Pour être jugé recevable. Le dossier de candidature devra impérativement contenir les pièces suivantes :

- a) le CV détaillé signé de l'expert ;
- b) la copie certifiée du diplôme en gestions des ressources humaines ;
- c) les preuves des références (procès-verbaux de réception et copies des premières et dernières pages des contrats, etc.) ;
- d) les copies d'attestation d'immatriculation et de, l'attestation de non redevance toutes datant de moins de trois (3) mois.

L'exhaustivité des pièces administratives sera exigée à l'étape suivante.

8. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné suivant la procédure définie par les articles 117 et 118 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant codes des marchés publics relativement aux modalités de recrutement des consultants individuels.

CRITÈRES DE PRÉQUALIFICATION

La pré-qualification se fera sur la base des critères ci-après :

A- Qualifications de l'Expert 95pts

La mission sera réalisée par un Expert en audit.

La grille de notation est définie comme suit :

au moins un diplôme universitaire BAC + 5 en Gestion des ressources humaines: **25 pts** ;

expérience professionnelle générale en ressources humaines : **20 pts** (2pts/année) ;

Références en audit des ressources humaines : **10 pts** (5pts/mission) ;

Références en Gestion des ressources humaines: **20 pts** (10 pts/mission).

Références en ressources humaines dans des administrations publiques : **10 pts** (5 pts/mission).

B – Présentation du dossier : 5 pts

Sommaire, pagination : 2 pts

Lisibilité des documents présentés : 2pts

Intercalaires : 1 pt.

Dès l'adoption du dossier de pré qualification par la Commission de Passation des Marchés, le consultant classé meilleur et ayant obtenu un score d'au moins 80/100 sera notifié par le Maitre d'ouvrage pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE
(04) TONNES DE SEMENCES CERTIFIEES DE MARAICHER AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL.**

FINANCEMENT
PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (PARPAC)
IMPUTATION
57 30 184 07 330001 360680.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du plan de relance de la culture maraîchère, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de quatre (04) tonnes de semences certifiées de maraîcher.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N°	Désignations	Quantités
1	Tomate Roma Savana en boîte de 100g	200
2	Tomate Rio Grande BM en boîte de 100g	200
3	Tomate Roma VF+ en boîte de 100g	200
4	Oignon Violet de Galmi BM en boîte de 500g	500
5	Oignon Safari BM en boîte de 500g	500
6	Pastèque Kaolack BM en boîte de 500g	500
7	Pastèque Koloss BM en boîte de 500g	600
8	Pastèque Grey Bell BM en boîte de 500g	700
9	Gombo F1 Kirikou BM en boîte de 500g	200
10	Gombo Hire en boîte 100g	500
11	Chou Green Coronet F1 en boîte de 50g	500
12	Poivron Yolo Wonder BM en boîte de 100g	100
13	Poireau Gros Long d'Eté BM en boîte de 100g	200
14	Morelle Noire en boîte de 50g	100

15	Oseille de Guinée en sachet de 500g	3 000
16	Sésame feuille Gouboudo en sachet de 500g	3 000

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Deux cent vingt-sept millions (227 000 000) Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le Budget du PARPAC, sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 57 30 184 07 330001 360680.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de Cent trente un mille (131 000) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le 27 juillet 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) TONNES DE SEMENCES CERTIFIEES DE MARAICHER AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin central du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, un montant de quatre millions cinq cent quarante mille (4 540 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un temps le 27 juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence du certificat de l'activité semencière comme importateur pour la société détentrice ou l'autorisation de ladite société au soumissionnaire non détenteur dudit certificat;
- Absence de prospectus ou photo des semences en couleur présentant les caractéristiques techniques autant dans l'original que dans les copies ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

- Non-respect a cent pour cent des spécifications techniques ;

- Non satisfaction de 4/5 de Oui des critères essentiels ;

- Absence des échantillons des produits.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

14 2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% du montant prévu		
2	Avoir déjà exécuté au moins un (01) marché similaire au cours des 3 dernières années (période allant de 2020 à 2022) d'un montant d'au moins quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) Francs CFA TTC		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois calendaires		
4	Présentation de l'offre (reliure, intercalaire en couleur, pièces en ordre et lisible)		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de 4/5 de oui critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine

/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 23 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N°000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 03 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N°005/CD/MINAS/2023 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 02635-23/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE9/MMG DU 29 MAI 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CABINET DU MINISTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

L'entreprise BTS GLOBAL CAMEROON, BP : 11945 Yaoundé, Tél. 656 002 223/694 916 416, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande consécutive à la consultation susvisée à hauteur de FCFA 49 999 702 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent deux) TTC et pour un délai de livraison de 90 (quatre-vingt-dix) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de Lettre-Commande.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ N°010/SIGAMP/FR/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 07/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

L'Appel à manifestation d'intérêt susmentionné est déclaré infructueux au motif ci-après :

Soumissionnaires	Dossier administratif	Note technique		Résultat	Motif
		Requise	Obtenue		
OKASSIE AMBULOU	Conforme	80/100	49	Disqualifié	Note technique insuffisante
TEKAM Florentine	Non conforme		48	Disqualifié	Note technique insuffisante
MANEY	Conforme		59	Disqualifié	Note technique insuffisante
KENGNE Gilles	Non conforme		63	Disqualifié	Note technique insuffisante

Les soumissionnaires concernés par ledit dossier d'Appel à manifestation sont priés de se présenter au Fonds routier sis au 13^{ème} étage de l'immeuble SNI, pour retirer leurs offres au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sous quinzaine, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N° 015/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°005/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Acquisition du matériel d'installation des volontaires des régions du CENTRE (1&2), de l'EST et du SUD (lot 2)	GLOBAL VISION B.P: / Yaoundé Tél : 676 468 302 N°RCCM: RC/YAE/2021/A/1652 N° Contribuable : P058913289978U	Dix-sept millionsdeux cent trente-quatre mille cent vingt-neuf (17 234 129) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2023
DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE
BATTEUSE POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02)
LOTS.**

FINANCEMENT

PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA
VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA)

IMPUTATION

4477563007

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services techniques du Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Productions et de la Vulgarisation Agricole (PROSAPVA) pour la culture du blé, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un tracteur et d'une moissonneuse batteuse.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
1	Tracteur avec pulvériseur	01
2	Moissonneuse batteuse	01

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA)
1	Tracteur avec pulvériseur	75 000 000
2	Moissonneuse batteuse	60 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
1	Tracteur avec pulvériseur
2	Moissonneuse batteuse

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le Compte dépôt du Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Productions et de la Vulgarisation Agricole (PROSAPVA), Exercice 2023, Imputation N°4477563007.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat justifiant du versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le 27 juillet 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 05 JUIULLET 2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE BATTEUSE POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02) LOTS.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

3.2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées à Wassandé, dans la Région de l'Adamaoua.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	1 500 000	Un million cinq cent mille
2	1 200 000	Un million deux cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou d'un chèque certifié ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le 27 juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

14. Critères d'évaluation**14.1- Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos en couleur, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du fabricant autant dans l'original que dans les copies ;
- Non-respect du modèle des pièces à utiliser par le soumissionnaire pièce 10 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non-respect à cent pour cent des spécifications techniques ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par l'autorité compétente ;
- Avoir obtenu moins de 5 Oui/6 des critères essentiels ;
- Absence de la preuve de service après-vente par un concessionnaire ou un professionnel installé au Cameroun

justifiant de la représentation de la marque et la disponibilité des pièces de rechange.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de trois (03) mois.

14 2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de l'enveloppe prévisionnelle		
2	Avoir déjà exécuté 02 marchés similaires au cours des 5 dernières années (période allant de 2018 à 2022) d'un montant chacun d'au moins cinquante millions (50 000 000) Frans CFA TTC		
3	Délais de livraison ? cent vingt (120) jours		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		
6	Garantie ? 01 an		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de 5 Oui/6 des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Juillet 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 045/D13-178/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 04/07/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE MENER DES ETUDES DE REHABILITATION, RENOVATION ET EXTENSION DES ECOLES DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES SOUS LA TUTELLE DU MINSANTE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 40 049 04 340030 361301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Restreint (AONR), porte sur le recrutement d'un Bureau d'Etude Techniques en vue de mener des études de réhabilitation, rénovation et extension des écoles de formation des personnels sanitaires sous tutelle du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE).

Le présent appel d'offres fait suite à l'Appel A Manifestation d'Intérêt N°D13-43/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/MTK du 02 mars 2023

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront à mener des études techniques sur l'ensemble des écoles de formations des personnels sanitaires en vue de procéder à leurs réhabilitation, rénovation et extension. Elles seront réparties comme suit :

- Élaboration d'un état des lieux des quarante-cinq (45) écoles.
- Réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) sur un échantillonnage de 8 écoles sur la base de l'état des lieux.
- Réalisation des études d'avant-projet détaillé (APD) sur un échantillonnage de 8 écoles sur la base de l'état des lieux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-dix millions (70 000 000) de francs cfa TTC.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés suivante :

- GROUPEMENT INTEGC-METHOD ENGINEERING
- POLYGON SARL
- ENGINEERING PROVIDER

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **57 40 049 04 340030 361301**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis au Rez de Chaussée de l'immeuble de la Santé, porte B108, situé à proximité du Bâtiment abritant le Programme National de Lutte contre le Paludisme à Yaoundé, tél/fax : 222 22 42 83 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **au service des marchés du Ministère de la Santé Publique** sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du Bâtiment abritant le Programme National de Lutte contre le Paludisme **tél/fax : 222 22 42 83** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un (01) original et 06 (six) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) au plus tard le **08/08/2023 à 13 Heures** et devra porter la mention:

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°045/AONR/ MINSANTE/CIPM /2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE MENER DES ETUDES DE REHABILITATION, RENOVATION ET EXTENSION DES ECOLES DE FORMATION DES PERSONNELS SANITAIRES SOUS LA TUTELLE DU MINSANTE EXERCICE 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant **cent vingt (120) jours** d'un montant d'**un million quatre cent mille (1 400 000)** de FCFA à compter de la date d'ouverture des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08/08/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique en présence des soumissionnaires qui peuvent s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu à une date ultérieure qui sera communiqué et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt points sur cent points (80/100).

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Dossier Administratif **incomplet ou pièces non-conforme** après épuisement du délai réglementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à **80 points sur 100** ;
- Présence d'une information financière dans le dossier technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillante établie par le MINMAP d'autre part
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- Absence de l'offre financière témoin

Critères essentiels

1. Référence du Bureau d'études techniques 15pts
2. Méthodologie 10pts
3. Personnel clé 55 pts
4. Matériel et logistique 15pts
5. Présentation de l'offre 05 pts

Méthode de sélection du consultant

Le Maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres conformément à la formule de pondération suivante :

$$Nf = (80 \times Nt + 20 \times Nf) / 100$$

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$\text{Soit } Sf = 100 \times Fm / F,$$

Sf : le score financier ;

Fm : le montant de la proposition la moins disante ;

F : le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,8 ; F = 0,2.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours pour les AON à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique. **Tel 222 22 42 83 ou 699 75 86 70** au Service des marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Division des Etudes et Projets (DEP) à proximité du bâtiment du Programme de Lutte contre le Paludisme.

Le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Pour tout acte de corruption ou de dénonciation de faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. /-

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'EXTENSION DU GUICHET PRODUCTEURS AUX FILIÈRES ALIMENTAIRES DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (PARPAC)

FINANCEMENT

**PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (PARPAC)
IMPUTATION**

57 30 187 08 32 00 23 523317.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'extension du guichet de financement direct des producteurs du FODECC aux filières alimentaires du Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun (PARPAC), le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition et l'installation des équipements informatiques pour l'extension du guichet producteurs aux filières alimentaires du PARPAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

N°	DESIGNATION	QUANTITE
01	Smartphone	2 400
02	Tablette	400
03	Ordinateur portable	10

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de cette commande est de quatre cent millions (400 000 000) de francsCFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des prestations informatiques.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget du PARPAC, sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 57 30 187 08 32 00 23 523317.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural / Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés Publics, Téléphone : 222 221 624, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 221 624, 3e chalet) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard le 25 Juillet 2023 à 14 heures et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'EXTENSION DU GUICHET PRODUCTEURS AUX FILIÈRES ALIMENTAIRES DU PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (PARPAC).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

3.1. Le délai maximum accordé par le Maître-d'ouvrage pour la livraison des fournitures et l'exécution desdites prestations ; objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures, objet dudit Appel d'Offres.

3.2. Les équipements, objet du présent Appel d'Offres seront livrés au MINADER (Cellule Informatique).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, d'un montant de huit millions (8 000 000) de Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, ou d'un chèque certifié ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le 25 Juillet 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

14. Critères d'évaluation**1.1 Principaux critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect du modèle des pièces à utiliser par le soumissionnaire;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleur même dans les copies, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant le matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé pour toutes les fournitures ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché/Lettre commande durant les cinq dernières années ;
- Absence de la preuve de service après-vente par un professionnel installé au Cameroun justifiant de la représentation de la marque et la disponibilité des pièces de rechange ;
- Avoir obtenu moins de 5 Oui/6 des critères essentiels ;
- Non-respect de 100% des spécifications techniques pour chaque matériel proposé.

NB : NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de trois (03) mois.

1.2 Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
----	---------------------	---------------	---------------

1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de l'enveloppe prévisionnelle		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir réalisé au cours des cinq dernières années, période allant de 2018 à 2022 au moins une (01) livraison de même nature de montant inférieur ou égal à cent millions (100.000.000) de francs CFA TTC, ainsi que les documents justificatifs (copies de 1 ^{ère} et de la dernière page enregistré, copie du PV de réception définitive ou PV de réception provisoire.		
3	Délai de livraison ? Deux (02) Mois		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés à la dernière page		
6	Personnel à mobiliser dans le cadre de l'installation et de la configuration du matériel		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de 5 Oui/6 des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine / Service des Marchés du MINADER, téléphone 222 221 624.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE DE YAOUNDE III

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE
PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : «
ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT » FINANCEMENT :FONDS PROPRES DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIEXERCICE :2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé III, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour **LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN ROUTIER ET ASSAINISSEMENT »**

2. Consistance des prestations

- Installation ;
- Nettoyage ;
- Terrassement ;
- Mise en forme de la Plate-forme ;
- Chaussée ;
- Assainissement et drainage ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement en technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixée pour la réalisation des Travaux est de **cent soixante millions (160 000 000) Francs CFA :**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 27/07/2023 à 14 Heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRETIEN ET REPARATION DES RESEAUX D'EGOUTS ET D'EGOUTS** »
FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à huit **(08) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est **Trois millions deux cent mille (3 200 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 27/07/2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (04 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- C – Matériel (11 critères) ;
- D-Méthodologie (06 critères) ;
- E- Surface financière (01 critère) ;
- F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**DECISION N°007/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023
POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE ET INTRANTS DES VILLAGES PIONNIERS DES
RÉGIONS AD, EN ET NO (LOT 1)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole et agropastoraux des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (lot 4);

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;

Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 310 000 222 813 (lot 1).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NEMA COMPAGNIE SARL B.P: / Garoua Tél : 699 768 287 N°RCCM: RC/GOU/2021/B/23 N° Contribuable : M012115397025W	Quinze millions quatre cent quatre-vingt-sept mille sept cent treize (15 487 713) FCFA	Quinze (15) jours

-

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAYIIICIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2023 ;IMPUTATION : UF00145 AUTORISATION DE DÉPENSE N° : 57 15 102 02 641189 464201 426

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III envisage l'acquisition du Paquet Minimum en procédure d'urgence au profit des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III pour le compte de l'année Scolaire 2023 – 2024. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le _____ à _____ **heures**, heure locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **quatorze millions (14 000 000) francs CFA**

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.

6. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

-Pièces administratives :

Une déclaration d'intention de soumissionner ;
Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
Une attestation de domiciliation bancaire ;
Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
Une attestation de non redevance ;
Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Une quittance d'achat de la présente Demande Cotation d'un montant de **vingt mille (20 000) FCFA** ;
Une caution de soumission d'un montant **deux cent quatre-vingt mil (280 000 FCFA) francs CFA**.
Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

- Spécifications techniques :

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
Les spécifications techniques du matériel.

-Offre financière :

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;
Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.
L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **27/07/2023 à 13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante**

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-huit mil (280 000 FCFA) francs CFA** et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations de la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27/07/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT ATTRIBUTION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE
ET SEMENCES AGROPASTORAUX DES CENTRES DU SERVICE CIVIQUE DE LABA, LANGUI, MBALANG,
NDOKPO, GALIM ET DJOUM (LOT 4)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour : acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions AD, EN et NO (lot 1); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions CE, ES et SU (lot 2); acquisition du petit matériel agricole et intrants des villages pionniers des régions LT, SW, NW et OU (lot 3); acquisition du petit matériel agricole et semences agropastorales des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (lot 4);
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
 Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour acquisition du petit matériel agricole et semences agropastorales des centres du service civique de LABA, LANGUI, MBALANG, NDOKPO, GALIM ET DJOUM (lot 4); BIP ASCNPD exercice 2023 ; imputation : 2023 144 02 310 000 222 814 (lot 4).

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
NGOL ENTREPRISE B.P: / Yaoundé Tél : 695 047 948 / 677 492 709 N°RCCM: RC/YAO/2016/A/2281 N° Contribuable : P068612492592Q	Trente-un millions cinq cent quarante-cinq mille neuf cent dix-huit (31 545 918) FCFA	Vingt (20) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°017/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 DU 06 JUILLET 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la lettre-commande ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°006/ AONO/ ASCNPD/CIPM/ 2023	Equipement en matériel de formation et de transformation du centre de service civique de MBALANG	ETS MARA B.P: 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33 N°RCCM: 93.A.0973 N° Contribuable : P096100167961U	Dix-huit millions (18 000 000) FCFA	Vingt (20) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature de la lettre-commande y afférente.

YAOUNDE le 6 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

COMMUNE DE YAOUNDE III

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA
VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé 3, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES**.

2. Consistance des prestations

- Installation ;
- Nettoyage ;
- Terrassement ;
- Mise en forme de la Plate-forme ;
- Assainissement et drainage ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement en technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixé pour la réalisation des Travaux est de **Vingt-sept millions (27 000 000) Francs CFA** :

4. Participation et origine

LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES.

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Ministère des Travaux Publics (MINTP), Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 28/07/2023 à 12**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES ».

FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)

EXERCICE : BIP 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à trois **(03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est **de cinq-cents quarante mille (540 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 28/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (04 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- C – Matériel (11 critères) ;
- D-Méthodologie (06 critères) ;
- E- Surface financière (01 critère) ;
- F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- G- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 08/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHÉ DES FRUITS A BAYOMEN, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 008/DM/CKY/CAB/2023 du 07 juillet 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 06 juillet 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Ydé Tél : 695 92 52 60	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE NO 07/C/CKY/CAB/2023 DU 07 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/RCE/DMI/CDPM/CKY-2023 DU 22 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MARCHÉ VILLAGEOIS, DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, AUTORITE CONTRACTANTE

COMMUNIQUE :

Article 1 : Par décision municipale N° 006/DM/CKY/CAB/2023 du 07 juillet 2023, et suivant la proposition d'attribution de la Commission Départementale des Marchés Publics (CDPM) du Mbam et Inoubou du 06 juillet 2023, le Marché objet de l'avis d'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE HT (FCFA)	MONTANT L'OFFRE TTC (FCFA)	DELAIS
ETS NEW STEP BP : 805 Ydé Tél : 695 92 52 60	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : L'attributaire est invité à se présenter dans un délai de sept (07) à compter de la date de diffusion du présent communiqué, au Service des marchés de la Commune de Kon-Yambetta en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

KON-YAMBETTA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/20/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN ASCENSEUR (POSE, INSTALLATION, SECURITE ELECTRIQUE) DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES FINANCES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57-20-092-01-340020-524117-311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances lance, pour le compte de son Département Ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un ascenseur (pose, installation, sécurité électrique) dans les services centraux du Ministère des Finances, sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

L'entreprise doit réaliser toutes les prestations de mise en œuvre nécessaires au parfait achèvement des ouvrages. Les travaux comprennent en particulier :

- Travaux préparatoires ;
- Installation des éléments clefs ;
- Sécurité électrique ;
- Installation de l'ascenseur ;
- Raccordement ;
- Peinture.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie en la matière.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Finances au titre de l'exercice 2023, Imputation **57-20-092-01-340020-524117-311**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335, bâtiment A, Tél. : 22 22 54 86**.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335, bâtiment A, Tél. : 22 22 54 86**, sur présentation de l'original d'une quittance de **Cent mille (100 000) francs CFA** non remboursable,

7. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou anglais, en 7 exemplaires (un original et six copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, **porte 335**, bâtiment **A**, au plus tard le **31 Juillet 2023** à 13 heures, heure locale, déposées sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°023/0020/AONO/MINFI/CMPM/2023 pour l'acquisition d'un ascenseur (pose, installation, sécurité électrique) dans les services centraux du Ministère des Finances.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant **d'un million huit cent soixante mille (1 860 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et établie par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (MINFI).

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment en raison de l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des enveloppes sera effectuée en un temps par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **31 Juillet 2023 à 14 heures**, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINFI sise à Mvog Ada, immeuble MINFI, face collège Montesquieu.

12. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO) :

Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans les Dossiers administratif ou Technique ;
- Omission de renseigner un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Capacité financière d'au moins 50% du montant TTC du marché ;
- Absence d'un certificat d'origine ;
- Absence de prospectus accompagné de fiche technique.

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Méthodologie (méthodologie des travaux et planning d'exécution) ;

Personnel ; chef de projet, ingénieur du génie civil Bacc+3 au moins avec une année d'expérience minimum 5 ans :

- Chef chantier Génie civil Bacc+3 au moins avec une année d'expérience minimum 5 ans ;

- Un technicien Supérieur en électricité Bâtiment Bacc+2 au moins avec une année d'expérience minimum 5 ans ;

-un peintre avoir au moins le Bacc avec une année d'expérience minimum 5 ans.

Moyens logistiques (matériels utilisés) ; NB : le soumissionnaire indiquera clairement comment il entend rendre le matériel disponible, préciser s'il s'agit de la possession ou de la location ;

Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (liste des trois contrats signés et enregistrés minimum sur les cinq dernières années, assortis de PV de réception).

Délai d'exécution ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, daté et signé.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Ressources Financières du MINFI, Service des Marchés portes (335) Tél : **222 22 54 86**.

YAOUNDE le 15 Juin 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023 POUR
L'ACQUISITION DES TOILETTES MOBILES POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE
DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610106.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie des populations de la ville lors des cérémonies officielles dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à l'acquisition des toilettes mobiles dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront en la :

- **Fourniture de toilettes mobiles pour les cérémonies dans la Ville de Douala ;**
- **Fourniture des accessoires et logistique pour l'entretien nécessaire aux mobilisations des toilettes mobiles dans la Ville de Douala.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **30 000 000 (Trente millions) F CFA.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercices 2023 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 610106.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm ; E-mail : villededouala@tud.com.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable **de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à la Consultation.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies physique + 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **01/08/2023 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION » N°008/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07/07/2023
POUR L'ACQUISITION DE TOILETTES MOBILES, POUR LES CEREMONIES DANS LA VILLE DE DOUALA
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage l'exécution des prestations objet de la Consultation est de cinq **(05) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de la DC d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo le **01/08/2023 à partir de 13h00, heure locale**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Non-respect des délais.
- Non-respect spécifications techniques.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation, été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt-Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission de Passation des Marchés ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/ AONO/ CAD5 /CIPM / 2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU Lieu-dit Vallée commissariat du 18ème DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Terrassement généraux
- Assainissement et ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (Soixante millions) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les fonds propre de la CAD 5, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 portes 309 de l'immeuble siège dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **60 000 (Soixante mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au Service des marchés porte 309 de l'immeuble siège au plus tard le **04/08/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°016/AONO/CAD5/CIPM/2023 DU
05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DALOTS ET AUTRES OUVRAGES
D'ASSAINISSEMENT SUR L'AXE CARREFOUR MENUISERIE LOGPOM-ANTENNE CRTV LOGBESSOU
LIEU-DIT VALLÉE COMMISSARIAT DU 18ÈME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME,
DÉPARTEMENT DU WOURI.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en **09 (neuf) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels qu'indiqués dans le RPAO.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **1 200 000 (Un million deux mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **04/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture
2. Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
5. Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
6. présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre,
2. La visite du site signée sur l'honneur.
3. Le chiffre d'affaires
4. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : 40 000 000 f cfa
5. Les références de l'Entreprise
6. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
7. L'expérience du personnel d'encadrement
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le Directeur General.
9. La note méthodologique

Le non-respect de **07 (Sept)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés porte 309 de la Mairie B.P : 10171 Douala.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE YAOUNDE III

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET
D'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
III**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yaoundé 3, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des **TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

2. Consistance des prestations

- Installation ;
- Nettoyage ;
- Dégagement /élargissement des emprises
- Terrassement ;
- Mise en forme de la Plate-forme ;
- Assainissement et drainage ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement en technique de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixée pour la réalisation des Travaux est de **Quarante-millions (40 000 000) Francs CFA :**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr, au plus tard **le 27/07/2023 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES
PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII

EXERCICE : BIP 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à Six **(06) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances, dont le montant est **de Huit cent mille (800 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu **le 27/07/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (04 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- C – Matériel (11 critères) ;
- D-Méthodologie (06 critères) ;
- E- Surface financière (01 critère) ;
- F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol ancien bâtiment, Téléphone : (+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail mairieyde3@yahoo.fr.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP auX numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 », ou à la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le MAIRE

OWONA LUC

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAD5 /CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la CAD5, exercice 2023, le Maire de la Commune D'Arrondissement de Douala 5, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

- INSTALLATION DU CHANTIER
- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- TERRASSEMENT GÉNÉRAUX
- ASSAINISSEMENT - OUVRAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **33 000 000 F CFA (Trente-trois millions francs cfa)TTC.**

4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des travaux publics et du génie civil, ayant des capacités Administratives, Techniques et Financières requises pour l'exécution desdits travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la CAD5, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 portes 309 de l'immeuble siège dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Douala 5 porte 309 de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **55 000 (Cinquante-cinq mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au Service des marchés porte 309 de l'immeuble siège au plus tard le **02/08/2023 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres.

Les offres devront porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°015/ AONO/CAD5/CIPM/2023 du 05/07/2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU RELIANT MAKAPE II ET III DERRIÈRE LE LYCÉE
LOGPOM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5^{ème}, DÉPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code des marchés publics et 20 et 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en **09 (neuf) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plis doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels qu'indiqués dans le RPAO.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **660 000 (Six cent soixante mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **02/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture
2. Note technique inférieure ou égale à 75% des critères essentiels
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière) dans le devis et dans le sous détail des prix.
5. Pièce(s) Administrative(s) non conforme(s) et non régularisée(s) dans les 48 heures après le dépouillement.
6. présence sur la liste du répertoire des entreprises suspendues de l'ARMP.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre,
2. La visite du site signée sur l'honneur avec photos couleurs.
3. Le chiffre d'affaires
4. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : 20 000 000 f cfa
5. Les références de l'Entreprise
6. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
7. L'expérience du personnel d'encadrement
8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché : CCAP paraphé sur toutes les pages, signé et datée à la dernière page par le Directeur General.
9. La note méthodologique

Le non-respect de **07 (Sept)** de ces critères entraîne l'élimination de l'offre.

Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées.

Évaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix, ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par l'offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date de remise de celle-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés porte 309 de la Mairie B.P : 10171 Douala.

Dénonciations en cas de corruption :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 748

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°010/2023ADDITIF N°003/ADM/FR/2023RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023- LOT 1 : ASSURANCE AUTOMOBILE - LOT 2 : ASSURANCES INDIVIDUELLE ACCIDENTS, GLOBAL DOMMAGES, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	Au lieu de ... La participation au présent appel d'offres national est réservée aux compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances. <u>NB :</u> Conformément à l'article 151(8) du code des marchés en vigueur au Cameroun, la gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres national ouvert sera assurée par le cabinet de courtage ASCOMA CAMEROUN- BP 447 Yaoundé, Tél : 222 21 51 80 dont la rémunération sera effectuée par les assureurs attributaires conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.
	Lire plutot La participation au présent appel d'offres national est réservée aux compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances. <u>NB :</u> Conformément à l'article 151(8) du code des marchés en vigueur au Cameroun, la gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres national ouvert sera assurée par le cabinet de courtage JAAM INSURANCE BROKER - BP: 35515 Yaoundé, Tel: 694 880 749 / 655 940 445 /222 202 705 dont la rémunération sera effectuée par les assureurs attributaires conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 25/07/2023 à 10 heures locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU FONDS ROUTIER (Lot 1 : Assurance Automobile ; Lot 2 : Assurances individuelle accidents, global dommages, tous risques informatiques et responsabilité civile chef d'entreprise) EXERCICE 2023 « EN PROCEDURE D'URGENCE » "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 04/08/2023 à 10 heures locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FR/CIPM/2023 DU 23/06/2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE AU FONDS ROUTIER (Lot 1 : Assurance Automobile ; Lot 2 : Assurances individuelle accidents, global dommages, tous risques informatiques et responsabilité civile chef d'entreprise) EXERCICE 2023 « EN PROCEDURE D'URGENCE » "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".
3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 25/07/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier, dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06.
	Lire plutot L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 04/08/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier, dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06.
4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 10 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !